

Étude de trafic et de régulation des feux du Boulevard Nord - Passation d'un marché

M. l'Adjoint ROY, Rapporteur : A la suite de l'ouverture de la voie de desserte et de contournement, les conditions de circulation ont été modifiées sur le Boulevard Nord et les voies adjacentes, jusqu'à la rocade de contournement du Centre.

Dans le cadre de la mise aux normes obligatoires des carrefours à feux du Boulevard Nord et de la Place Leclerc, une étude préalable doit être lancée sur la stratégie de déplacements à adopter dans le secteur ainsi que sur les axes régulés et les carrefours à mettre en conformité.

Il est proposé pour cette étude, de procéder à un Appel d'Offres Ouvert sur la base d'un marché à bons de commandes sur une durée de 4 ans, pour un montant de 300 000 € TTC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider le lancement de cette étude,
- autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets sur la ligne 23.822.2315.98001.35000, étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 23 février 2004.